



Le mot du maire

Chers amis,

L'été et les vacances sont maintenant derrière nous. J'espère que ces dernières ont été agréables et que vous avez pu en profiter pour prendre un temps de repos et de détente.

La rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous accueillons, cette année 44 élèves en maternelle et 91 à l'école primaire de Revel-Tourdan.

Suite à la nouvelle réglementation, et pour répondre au souhait de la plupart des familles, les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), ont été supprimées. La semaine scolaire revient à quatre jours.

Afin de répondre à la demande de familles sans moyen de garde, un centre de loisirs est ouvert à l'école de Pisieu tous les mercredis. Ce service reçoit l'appui du centre social de l'île du battoir de Beaurepaire (CIB) et s'adresse aux enfants des écoles maternelle et primaire des communes de Pisieu, Revel-Tourdan et Pommier-de-Beaurepaire. Des activités d'éveil, culturelles, récréatives et sportives sont proposées et organisées dans la nouvelle salle du restaurant scolaire. Un service de restauration et bien sûr prévu à midi. L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Les inscriptions se font directement auprès du CIB.

Je souhaite à tous les écoliers, aux collégiens, aux lycéens et aux étudiants, une années scolaire remplie de réussite.

Au mois de juillet, les travaux nécessaires à la mise en conformité du cimetière du bas ont été réalisés. Le gravier meuble des allées a été évacué et un revêtement plus porteur l'a remplacé. La fontaine a dû être supprimée, des fuites importantes n'étant pas réparables. Les espaces verts qui agrémenteront le lieu seront installés cet hiver.

Deux sections de la route des Plainnes ont été rénovées. Ces travaux sont pris en charge par la Communauté de Communes du territoire de Beaurepaire. Concernant la traversée du hameau des Rivaux, beaucoup de véhicules roulent trop vite au vu de la configuration de ce lieu. J'invite les usagers à modérer leur vitesse afin d'assurer la sécurité de tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles journées d'automne et vous donne rendez-vous le onze novembre, à onze heures, devant le monument aux Morts, pour la célébration des 100 ans de l'armistice de 1918.

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

La Mairie

Horaires d'ouverture au public

lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Merci de respecter ces horaires d'ouverture

Permanence du Maire :

Vendredi
de 15h à 18h00

Tél.: 04 74 84 57 51

Fax: 04 74 84 51 97

courriel:

mairie.pisieu@territoire-de-beaurepaire.fr

Site web:

www.pisieu.fr

CONGES

La mairie sera fermée le vendredi 02 novembre 2018.



INFOS COMMUNALES

Un talent...un métier...une passion...

Une nouvelle petite entreprise a été créée ce mois-ci à Pisieu Lieu-dit Rouclavard: « *Inn'Atelier* »

Inna Riboulon vous fera voir ses créations d'accessoires de mode (sacs, écharpes, bonnets etc.) pour adultes et enfants, elle exécute aussi des décorations pour la maison (coussins, petits sujets etc.) ainsi que des petits bijoux, elle fait également de la petite couture (ourlets, petites réparations etc.). Vous pouvez la trouver :

Inn'Atelier / 332 Chemin de Rouclavard 38270 Pisieu / Tel :06 82 83 38 48 / Mail :inn.atelier@orange.fr

Et vous pouvez voir des échantillons de ses créations sur son site: www.innatelier.com



CCAS de PISIEU

Le Centre Communal d'Action Sociale organise le **dimanche 14 octobre à partir de 9 heures à la salle des associations, une vente de bœuf bourguignon (préparation sans gluten)**. Les bénéficiaires espérés pour cette vente permettront au CCAS de poursuivre ses actions en faveur des habitants de la commune.

Nous vous rappelons que le CCAS de Pisieu intervient dans de nombreux domaines:

- ◆ Prise en charge de la moitié du coût de l'abonnement mensuel au service téléalarme pour les personnes ne bénéficiant pas de l'APA.
- ◆ Attribution d'une aide de 20 € par an et par enfant jusqu'à 16 ans, pour les séjours scolaires ou extrascolaires, ou pour les vacances.
- ◆ Repas annuel offert aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou distribution de colis pour ceux ne pouvant y participer pour des raisons de santé.
- ◆ Aides exceptionnelles en cas de difficultés familiales ou financières (alimentation, chauffage,...).
- ◆ Aide à l'accompagnement scolaire via CIVISCOL.

Depuis un an, les membres de la commission administrative du CCAS ont décidé d'intervenir dans **un service d'accompagnement scolaire sur internet**. En partenariat avec l'AMRF (Association des maires Ruraux de France), la société Educlever a créé une plateforme numérique dénommée **CIVISCOL** proposant du soutien scolaire du CP à la terminale. Sont ainsi proposés: l'intégralité des cours du programme officiel de l'éducation nationale pour chaque classe, un planning de révision personnalisable, des outils d'apprentissage complémentaires (mémo cours, quizz, exercices vidéo, annales, tutoriels, etc...). Tous ces services sont établis par des Professeurs de l'Éducation nationale. Vidéo explicative via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=81DHWZV6FoA>
Ce service a un coût de 26,40€ TTC par an et par élève pour la collectivité. Le CCAS prend donc en charge cette somme. Mais, une participation de 10€ est demandée aux familles intéressées (quel que soit le nombre d'enfants concernés dans la famille). Ainsi, les parents intéressés par ce service et ayant 1 ou plusieurs enfants scolarisés peuvent venir en mairie pour faire inscrire leur(s) enfant(s).

Pour tout renseignement ou en cas de difficultés familiales et/ou financières, n'hésitez pas à prendre contact avec la secrétaire de mairie ou directement avec le Maire qui est président du CCAS.

RENTREE DES CLASSES HEUREUSE A L'ECOLE MATERNELLE



44 élèves sont scolarisés cette année à l'école maternelle. Isabelle, professeur des Ecoles et directrice, s'occupe de la classe des PS-MS et Fabienne, professeur des Ecoles, s'occupe de la classe des MS-GS. Mélanie, Marie-Odette et Elsa les accompagnent tout au long de la journée pour encadrer au mieux les enfants. Sandrine s'occupe des enfants durant le temps de la cantine et de la garderie.

INFOS COMMUNALES

Notre commune envahie par l'ambrosie

Dans le précédent numéro du bulletin municipal, et comme chaque année, nous avons attiré votre attention sur le problème de l'ambrosie, préoccupation de santé publique. La commune prend en charge les abords des voies communales, mais chacun (propriétaire ou locataire) est ensuite responsable de ses parcelles de terres, agricoles ou non. Nous remercions tous ceux qui ont pris en considération ce problème, en faisant le nécessaire.

Mais, malgré ces rappels, nous avons constaté avec désolation que dans beaucoup de terrains, rien n'avait été fait pour traiter l'ambrosie. De plus, nombreuses sont les personnes sensibles à cette plante qui sont venues s'en plaindre auprès du Maire. La municipalité a donc fait des courriers et convoqué certains récalcitrants pour comprendre les raisons de cette absence de réaction et rappelé l'obligation de respecter la réglementation.

Nous espérons sincèrement que l'été prochain, chacun prendra ses responsabilités, chacun à son échelle, pour contribuer à l'éradication de cette mauvaise plante. En effet, si chacun fait sa part, alors nous pourrions espérer, avoir contribué à une action citoyenne et écologique.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE A PISIEU



Les 15 et 16 septembre dernier, ont eu lieu les journées européennes du Patrimoine. L'Eglise Saint Blaise était ouverte au public, comme chaque année. Pour la 1ère fois, la municipalité a décidé d'ouvrir les portes de la Mairie au public sur ces deux jours pour présenter les archives en matière d'état civil, d'urbanisme et d'histoire de la commune. Etaient également exposés les anciens cadrans de l'Eglise à côté de l'ancien mécanisme de l'horloge et du cadastre Napoléon... Cette exposition a été appréciée des visiteurs qui se sont déplacés.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Cimetière dit « du Bas »

Les travaux de mise en accessibilité du cimetière du bas sont presque terminés. Ils répondent à une exigence nationale de mise en conformité des lieux publics pour en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, mais aussi au souhait de la municipalité d'entretenir ce lieu de recueil et de souvenirs dans le respect des personnes inhumées et de leurs familles. Les plantations et finitions devraient être faites avant l'hiver.

Voirie communale et intercommunale

La CCTB a financé la reprise en enrobés de deux portions de la route des Plaines (route d'intérêt communautaire). Des finitions sont prévues et en cours pour l'évacuation des eaux pluviales.

La communauté de communes diligente également les prochains travaux de réfection et d'élargissement du Pont du Dolon. Ces travaux sont prévus après la Toussaint. La route du Mollard sera par contre fermée à la circulation pendant une dizaine de jours afin de sécuriser le pont. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée mais les impératifs de sécurité des lieux sont primordiaux.

D'autres travaux d'entretien de voirie sont prévus et devraient être réalisés avant l'hiver, notamment sur le chemin de la Feugère. Des fossés ont été curés et de l'élagage est prévu avant la saison hivernale. La municipalité s'efforce chaque année d'entretenir au mieux les voies de circulation dans l'intérêt de chacun.

La salle des associations

Cette salle très fréquentée et appréciée, tant par les particuliers que par les associations méritait un bon rafraîchissement. Il était également nécessaire de la mettre en conformité avec les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. En prévoyant ces travaux en 2018, la municipalité respecte ainsi son agenda de mise en accessibilité. Ainsi, les objectifs suivants seront poursuivis: la mise en conformité des sanitaires, la création d'un accès supplémentaire et la mise aux normes de la porte d'entrée. Les plans de réaménagement ont été présentés aux représentants des associations pisillardes afin de recueillir leurs avis, tant il est important que ce lieu garde son esprit pratique et convivial.

Suite au marché public de type MAPA qui a été lancé cet été, les entreprises devraient être rapidement sélectionnées et les travaux pourront ainsi commencer à la fin du mois d'octobre.

REPAS DE QUARTIER

Comme ils se l'étaient promis, les habitants du quartier Rouclavard se sont réunis pour la deuxième année consécutive ce 22 septembre. Cette année ils étaient encore plus nombreux, une cinquantaine, alors que l'an passé seulement une quarantaine avait participé au repas. Les enfants aussi étaient nombreux, une quinzaine de 3 mois à 13 ans! Le plat chaud avait été fait par un traiteur, mais les gâteaux apéritifs, les entrées et les desserts avaient été apportés par chacun. L'après-midi, le temps étant avec eux il y a eu des joueurs de pétanque, de cartes et les autres se reposaient sous les platanes et les conversations sont allées bon train. Conclusion une nouvelle rencontre entre voisins réussie, ils se sont séparés tardivement dans la soirée, car il a fallu finir les restes, et tout le monde s'est promis de se retrouver l'année prochaine.



VIE ASSOCIATIVE

PISIEU RENOV EGLISE



Au cours de notre assemblée générale du 14 septembre, la municipalité a été remerciée particulièrement pour la création et la pose d'une plaque sur le mur de l'église, cette plaque rappelle l'histoire de la création et de la restauration de cet édifice qui fait partie de notre patrimoine.

Un projet d'animation par PISIEU RENOV a été évoqué pour les années 2019 et 2020 qui est l'année du trentième anniversaire de la création de l'association et du début de la restauration de l'église qui s'est poursuivie pendant une dizaine d'années.

En Août, ont été célébrés les mariages de : Mathilde et William et de Anaïs et Johan. Tous nos vœux à ces jeunes couples.

En Septembre, ont été célébrés les baptêmes de : Hillary et Mackenzie Buisson, enfants de Monsieur et Madame BUISSON/COMTE, et petites-filles de Monsieur et Madame COMTE qui habitent PISIEU.

En Octobre, nous aurons une messe le samedi 27 à 18h30

COMITE DE JUMELAGE

Le comité de jumelage effectue sa rentrée et vous donne rendez vous le vendredi 12 octobre 2018 à 20h00 à la salle des associations Pisieu pour son Assemblée Générale. Sera également évoqué le programme des manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année 2018/2019. Venez nombreux, habitants de Pisieu-Revel-Tourdan, c'est l'occasion de créer du lien, de tisser des amitiés nouvelles et d'amorcer de nouvelles actions culturelles et festives dépassant nos frontières et orientées vers la découverte d'une nouvelle culture.

Cette année, les 8/9/10 juin 2019 nous nous rendrons chez nos amis catalans à Sant Marti de Tous. Toutes les idées, suggestions pour les manifestations ou le séjour chez nos amis seront les bienvenues.

A l'issue de cette Assemblée Générale nous partagerons le pot de l'amitié.

CLUB D'OR

Le 30 août, le club d'or reprenait ses activités avec l'assemblée générale. C'est devant une assistance nombreuse et en présence de M. le Maire Jean-Luc Durieux et de plusieurs représentants d'associations et de clubs voisins qu'elle s'est déroulée, après le mot d'accueil de la présidente et le mot du Maire.

Le bilan moral et financier a été présenté et approuvé. Mme Nicole Rivollet sortante a été chaleureusement remerciée pour ces nombreuses années de dévouement. Le nouveau bureau accueille Marie-Odile Fournier et Gisèle Garon. Les cotisations restent inchangées. Le pot de l'amitié, la brioche et les jeux ont terminé la journée. Le 20 septembre, 8 adhérents ont participé à la marche organisée par la fédération à Beaulieu.

